
Télétravail, travail nomade, *e-work* et travail à domicile : les enjeux actuels

Telework, Mobilework, E-Work and Home Work: Current Issues

Diane-Gabrielle Tremblay



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/658>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.658](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.658)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Diane-Gabrielle Tremblay, « Télétravail, travail nomade, *e-work* et travail à domicile : les enjeux actuels », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 34 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2006, consulté le 02 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/658> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.658>

Ce document a été généré automatiquement le 2 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Télétravail, travail nomade, e-work et travail à domicile : les enjeux actuels

Telework, Mobilework, E-Work and Home Work: Current Issues

Diane-Gabrielle Tremblay

Introduction

- 1 Le télétravail et le travail à domicile soutenus par les TIC se sont développés de manière assez importante au cours des dernières décennies. Certains les présentent comme une façon de réduire la congestion urbaine, d'autres simplement comme étant une nouvelle forme d'organisation du travail rendue accessible par les TIC. D'autres encore les voient comme une manière de mieux concilier les responsabilités parentales et professionnelles, ou encore la vie personnelle et professionnelle, et certaines recherches montrent déjà par contre que toutes ces nouvelles formes de travail peuvent être source d'invasion de la vie privée et questionnent la régulation de l'emploi et du travail.
- 2 L'appel à textes que nous avons lancé sur le thème du télétravail, du travail nomade, du e-work et du travail à domicile a reçu un accueil très favorable et nous avons reçu un grand nombre de textes d'excellente qualité. Les textes qui sont présentés ici témoignent de la diversité des formes de télétravail (travail mobile, e-work, télécentres, télétravail à domicile, etc.), de l'importance que le phénomène a pris et de l'intérêt que l'on y porte dans plusieurs pays, puisque ces textes traitent de recherches menées en France, en Belgique, en Italie et au Canada.
- 3 Les textes traitent des effets de ces développements sur les frontières entre la vie personnelle et la vie professionnelle, des incidences sur l'autonomie et le contrôle, des enjeux juridiques associés à ces nouvelles formes d'emploi et des développements récents dans la législation européenne en la matière, avec l'accord-cadre signé en

juillet 2002 par nombre de partenaires sociaux européens. La flexibilité des temps (horaires, durée du travail) et la délocalisation du lieu de travail sont étudiés et leurs incidences sont mises en évidence dans des contextes divers.

- 4 Dans le contexte belge, Jan De Schampheleire et Esteban Martinez nous indiquent que le télétravail se diffuse surtout de manière informelle pour des catégories de salariés disposant d'une certaine autonomie dans l'organisation de leur travail. La question de la régulation collective du télétravail se pose toutefois aux différents niveaux de la concertation sociale. Au niveau local, quelques entreprises pionnières se sont engagées dans la voie d'un encadrement concerté du télétravail. Les arrangements collectifs ou individuels qui s'en dégagent rendent alors compte des spécificités de l'organisation et du personnel. En Belgique, l'impulsion vient à présent du niveau national où une convention collective de travail a été conclue, en application de l'accord-cadre européen sur le télétravail de 2002. Cet article de Jan De Schampheleire et Esteban Martinez s'intéresse donc aux modalités de la négociation à l'échelle de l'entreprise et au nouveau cadre interprofessionnel. Cet article est très intéressant pour d'autres pays européens qui pourraient développer le télétravail dans le contexte de l'accord-cadre européen, mais il est aussi intéressant pour l'Amérique du Nord, où le télétravail se développe hors de tout contexte réglementaire. L'accord-cadre européen pourrait être source d'inspiration pour l'Amérique.
- 5 L'article suivant, de Laurence Thomsin et Diane-Gabrielle Tremblay présente d'abord une estimation de l'ampleur du télétravail dans divers pays, puis expose certains des résultats obtenus dans une recherche menée dans une grande multinationale établie en Belgique. Les auteures mettent surtout en évidence la diversité des formes de télétravail et de « mobile work », puisque c'est ainsi qu'est qualifiée, dans l'organisation, la diversité des lieux de travail possible hors du siège principal de l'organisation. Thomsin et Tremblay mettent en évidence les divers enchaînements de lieux de travail, ce qui a peu été étudié dans les recherches sur le thème du télétravail. Les auteurs traitent aussi des catégories professionnelles qui ont la possibilité technique de faire du télétravail les sources de satisfaction et d'insatisfaction. Elles observent aussi que le désir de pratiquer le travail mobile ou télétravail est très élevé, ce qui permet de penser que l'accord-cadre européen est susceptible d'engendrer un développement du télétravail, comme semblent le souhaiter certaines instances européennes.
- 6 Laurent Taskin soutient pour sa part qu'en rompant avec une certaine unité de temps, de lieu et d'action, le télétravail bouleverse l'organisation du travail et l'exercice traditionnel des pratiques de management. À son avis, la déspatialisation, qui renvoie à la distance physique et psychosociologique induite par la pratique du télétravail, constitue l'enjeu central de cette re-régulation nécessaire, qui modifie fondamentalement la structure du travail et de la supervision. Au cœur de celle-ci, la question du contrôle semble être la dimension la plus critique pour le management. L'analyse de Laurent Taskin montre comment le contrôle et l'autonomie, qui sont des forces complémentaires en tension au sein des organisations, sont appelés à être reconfigurés dans le cadre du télétravail ; et comment cette nécessaire re-régulation touche directement la relation managériale, la socialisation organisationnelle et la gestion des carrières. Ce sont là des aspects fort intéressants et peu traités jusqu'ici dans les travaux sur le télétravail et le travail nomade, et auxquels nous souhaitons nous intéresser dans ce numéro thématique.

- 7 Le texte suivant, signé par Diane-Gabrielle Tremblay, Catherine Chevrier et Martine Di Loreto se penche sur le télétravail et s'intéresse à la dimension temporelle, aux temps sociaux, aux horaires et au brouillage des frontières entre les divers temps sociaux, les conflits possibles entre vie professionnelle d'une part, et vie personnelle et familiale d'autre part. Le texte s'intéresse surtout aux personnes avec enfants, mais note que les conflits et brouillages entre les temps sociaux se présentent aussi pour les personnes célibataires, entre autres parfois lorsqu'elles soutiennent des membres de la famille élargie, mais aussi parce qu'elles se rendent souvent très, ou trop, disponibles pour le travail. Après avoir distingué les concepts du télétravail et du travail à domicile, on présente certaines données sur l'ampleur du phénomène au Canada, ainsi que ses motifs – plus souvent pour satisfaire les exigences de l'employeur que pour la conciliation -. L'article se penche ensuite sur la dimension temporelle et s'intéresse surtout au paradoxe présenté par le fait que le télétravail semble faciliter la conciliation des activités personnelles et professionnelles, mais qu'il contribue aussi à brouiller les frontières entre le temps personnel et le temps professionnel et contribue à rendre les salariés davantage disponibles pour leur employeur. Cette dimension temporelle, traitant du conflit ou des brouillages possibles entre les divers temps sociaux, temps de travail, temps pour la famille, la vie personnelle, les loisirs, est un des principaux enjeux actuels du télétravail et du travail à domicile.
- 8 Dans le texte suivant, Claudie Rey et Françoise Sitnikoff rappellent d'abord que le travail à domicile est une organisation ancienne, qui se décline dans une série d'activités salariées ou indépendantes, réalisées pour partie ou en totalité dans l'espace domestique. Le télétravail à domicile, basé sur l'utilisation de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication, en représente un aspect moderne, à laquelle les auteures se sont intéressées dans une démarche de recherche qualitative. Elles nous présentent ici les cas de quatre personnes travaillant à domicile et montrent comment ce fait contribue à redéfinir les frontières spatio-temporelles qui ont fortement structuré le monde du travail. Obligeant souvent à une forte implication, valorisé pour la liberté et la créativité, questionnant la séparation des sphères professionnelle et privée, le télétravail à domicile, lorsqu'il est pratiqué par des populations qualifiées et amatrices d'autonomie, peut, selon les auteures, être considéré comme emblématique des transformations contemporaines du rapport au travail et du rapport à l'emploi. Cette thématique associe des enjeux transversaux et nous amène à nous interroger sur l'évolution des modes de vie, sur l'articulation entre vie privée et vie professionnelle, sur de nouvelles figures de l'autorité et sur de nouvelles formes de recherche du bonheur au travail, autant de thèmes jusqu'ici peu exploités dans les travaux sur le travail à domicile et le télétravail.
- 9 L'article de Jérémie Rosanvallon a pour sa part pour objectif de montrer que les collectifs de travail ne sont pas nécessairement affaiblis et fragmentés par le travail à distance, contrairement à ce que l'on pourrait penser et contrairement à ce que craignent plusieurs gestionnaires, confrontés à la mise en œuvre du télétravail. S'intéressant au phénomène de la distance dans le travail, l'auteur montre que la distance maintient certes des malentendus et des incompréhensions entre les salariés et crée des divisions, mais paradoxalement, il observe qu'elle permet aussi de masquer les points de tensions et de forger une représentation homogène de l'activité. Plus encore, il montre que des relations d'échange et d'apprentissages sont toujours

possibles malgré la distance, et permettent de maintenir une cohérence dans le travail collectif.

- 10 Poursuivant la réflexion sur la coopération, le texte de Mirella Giannini et Dario Minervini part de l'idée que la diffusion des TIC a des effets majeurs, se traduisant par des transformations de l'organisation du travail et des pratiques dans les organisations. Les auteurs présentent les résultats d'un projet de recherche récent mené sur le télétravail et insistent sur quatre cas fort différenciés. Contrairement à l'approche qui présente un modèle d'avantages pour tous les acteurs économiques et sociaux, les auteurs soutiennent l'hypothèse que la coopération est une dimension importante du télétravail et qu'elle ne se retrouve pas automatiquement dans tous les cas. Un des quatre cas sert bien à illustrer les difficultés que l'on observe parfois dans la mise en œuvre d'un projet de télétravail, puisque ce cas a d'ailleurs échoué, précisément en raison de la difficulté de développer la coopération autour du projet. Pour les auteurs, la coopération doit être observée à la fois dans les relations sociales entre employeurs et employés, et dans l'institutionnalisation de relations entre managers et syndicats. Bien que les deux formes de coopération, qu'ils appellent *coopération sociale* et *coopération institutionnelle*, soient souvent considérées comme des prérequis aux « meilleures pratiques » en matière de nouvelles organisations du travail, les études de cas montrent que la coopération n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui rend difficile la mise en place des pratiques de télétravail. Les auteurs mettent donc bien en évidence l'importance des relations de coopération et ce, afin de contribuer au débat sociologique sur le télétravail.
- 11 L'ensemble de ces articles sur le télétravail, le travail nomade, le *e-work* et le travail à domicile permettent de mettre en évidence les enjeux majeurs associés à cette forme de travail, et surtout l'évolution récente du travail et de ses enjeux. Les questions de contrôle et d'autonomie ressortent comme un des enjeux majeurs des évolutions observées, et les défis du management et de la collaboration à distance sont bien mis en évidence par divers textes. Les limites temporelles entre la vie personnelle et la vie professionnelle sont interrogées dans pratiquement tous les cas étudiés. Ce numéro fournit donc un très bon portrait des enjeux et défis actuellement associés à cette évolution du travail, qui se déplace de plus en plus vers le domicile.
- 12 Ce numéro de la revue comprend également un article hors thème. L'article hors thème de ce numéro porte sur un sujet de grande actualité, puisqu'il s'agit d'une analyse préliminaire de la réforme de politique proposée par le gouvernement conservateur canadien et qui a pour but de remplacer le financement des services de garde par une subvention annuelle de 1200\$ par enfant âgé de moins de 6 ans, versée directement aux parents. Mathieu Audet, Dorothee Boccanfuso et Paul Makdissi analysent ici l'impact qu'aurait cette politique si le gouvernement du Québec choisissait de diminuer le financement public actuel des services de garde dans l'avenir. Plusieurs s'inquiètent effectivement de ce que le gouvernement du Québec ne puisse peut-être pas maintenir le financement des services de garde si le gouvernement fédéral ne transfère plus les sommes associées. Les auteurs constatent que bien que les effets sur la pauvreté et l'inégalité dans la population en général ne soient pas très importants, ceux-ci prennent de l'ampleur lorsque la population visée par ces politiques est considérée, c'est-à-dire les couples avec enfants et les mères monoparentales. Dans le cas des mères monoparentales, les auteurs prévoient des hausses pouvant aller jusqu'à 60 % de la pauvreté observée lorsqu'ils utilisent un indice captant toutes les dimensions de la

pauvreté. L'analyse est riche en enseignements et, surtout, fort d'actualité, puisque le gouvernement fédéral est effectivement allé de l'avant avec sa proposition de verser subvention annuelle de 1200\$ par enfant âgé de moins de 6 ans directement aux parents. On ne sait toutefois pas encore ce que fera le gouvernement du Québec dans ce contexte, mais l'analyse présentée ici peut certes inciter à la réflexion et, espérons-le, au maintien du programme actuel de services de garde à contribution réduite.

- 13 Les deux thèmes abordés ici sont donc des thèmes d'actualité et même interreliés, puisque l'évolution des services de garde peut avoir une incidence sur la pratique du télétravail et du travail à domicile. Ce numéro thématique veut contribuer à la réflexion sur l'évolution des formes de travail et la revue *Interventions économiques* est très intéressée à poursuivre cette réflexion dans d'autres numéros.

AUTEUR

DIANE-GABRIELLE TREMBLAY

Diane-Gabrielle Tremblay est professeure en économie et gestion à l'Université du Québec à Montréal (Télé-université) et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. (www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir). Elle a coordonné ce numéro et tient à remercier Louise Forget et David Rolland pour leur aide dans la révision des textes et la mise en ligne.